REVUE DES SCIENCES DE L'EAU

Journal of Water Science

GUIDE AUX AUTEURS

La ***Revue des Sciences de l'Eau***, revue trimestrielle, invite les auteurs à lui soumettre des articles dans les divers domaines théoriques et appliqués des sciences de l'eau. La *Revue* publie des contributions dans les champs thématiques suivants : – l'hydrologie, l'hydrogéologie et la gestion des ressources en eau ; – la qualité physico-chimique des eaux souterraines et des eaux de surface ; – l'hydrobiologie, la microbiologie, la toxicologie et l'écotoxicologie ; – la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques ; – la qualité et le traitement de l'eau potable ; – l'épuration des eaux résiduaires ; – les aspects socio-économiques et juridiques de la gestion de l'eau.

Les textes soumis peuvent prendre la forme d'**articles de recherche** (résultats inédits de recherche), d'**articles de synthèse** (revues critiques de la littérature récente), de **notes de recherche** (communications courtes), de **tribunes libres** (expression libre d'opinion sur un sujet d'actualité) ou de **commentaires** sur des articles publiés dans la *Revue*. Les textes devront être écrits en **français** ou en **anglais**. Dans le cas d'**articles de synthèse**, les auteurs potentiels sont invités à soumettre préalablement leur plan d'article aux directeurs scientifiques.

Tous les manuscrits devront être préparés conformément aux instructions qui suivent et envoyés en quatre (4) exemplaires (original et trois (3) copies) directement à l'une des deux adresses suivantes selon leur provenance :

(Europe, Afrique)

Prof. Gérard DORANGE
Directeur scientifique
Revue des Sciences de l'Eau
Laboratoire de Chimie des Eaux et de l'Environnement
ENSCR
Av. du Général Leclerc
F-35700 Rennes-Beaulieu
FRANCE

Tél. : 33 (0)2 23 23 80 22
Fax : 33 (0)2 23 23 81 99
gerard.dorange@ensc-rennes.fr

(Amériques, Asie, Pacifique)

Prof. Peter G.C. CAMPBELL
Directeur scientifique
Revue des Sciences de l'Eau
INRS-Eau
Université du Québec
2800, rue Einstein
Case postale 7500
SAINTE-FOY (Québec)
CANADA G1V 4C7

Tél. : (418) 654-2538
Fax : (418) 654-2600
campbell@uquebec.ca

Les textes soumis pour publication ne devront pas avoir été publiés dans une autre revue ou proposés ailleurs pour publication. Les articles de recherche, les articles de synthèse et les notes de recherche seront examinés par des réviseurs qualifiés de la communauté scientifique internationale. Les tribunes libres ainsi que les commentaires sont évalués par les directeurs scientifiques de la *Revue*.

Normes de présentation

Le manuscrit doit être dactylographié en double interligne avec des marges de 2,5 cm (1 po.). Le manuscrit sera imprimé, en recto seulement, sur du papier US Lettre (norme nord-américaine) ou A4 (norme européenne). La première ligne de chaque paragraphe doit être en retrait. Chaque page du manuscrit doit être numérotée (page de titre incluse). Un **article de recherche** ne doit pas dépasser **12** pages au format de la *Revue*, alors qu'une **note de recherche** ou une **tribune libre** ne doit pas excéder **6** pages.

Le texte des articles de synthèse pourra être présenté différemment, en fonction du domaine couvert et de la spécificité du sujet, mais ne doit pas dépasser **18** pages.

Les **commentaires** (maximum 2 pages) sur un article publié dans la *Revue* doivent être soumis dans un maximum de six (6) mois après la parution de l'article.

À titre de repère, une page imprimée de la *Revue* correspond à une page dactylographiée, en simple interligne, police Times 12, comportant de 400 à 460 mots ou mots équivalents. Les figures et les tableaux sont compris dans le nombre de pages permis.

Une version électronique ne sera requise qu'après acceptation du manuscrit.

Les manuscrits devront satisfaire aux exigences suivantes :

- **Page de titre**

  Noms et prénoms des auteurs, adresses postales complètes, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopieur de l'auteur correspondant devront figurer sur la page de titre. Un astérisque devra être accolé au nom de l'auteur à qui doit être adressée la correspondance. Suivront le titre de l'article, le titre traduit dans l'autre langue, ainsi qu'un titre court (50 caractères maximum), dans la langue de l'article, destiné au haut de la page recto dans la *Revue*.

- **Résumés**

  L'auteur devra soumettre des résumés courts (± 250 mots) dans la langue employée pour l'article lui-même **et** dans l'autre langue. Sauf pour les notes de recherche et les tribunes libres, l'auteur devra également préparer un résumé substantiel (± 1 000 mots) dans l'autre langue. Le résumé substantiel doit décrire le but de l'article, la méthodologie et les principaux résultats. Ce dernier paraîtra avec l'article dans la *Revue*, ainsi que sur son site Web alors que le résumé court est destiné aux banques de données bibliographiques. Dans la mesure du possible, on évitera d'y inclure des équations chimiques et formules mathématiques complexes car la majorité des bases de données, qui intègrent les résumés, utilisent le code ASCII, lequel ne permet pas une transcription lisible de telles formules. Les acronymes sont à éviter ou alors être mis entre parenthèses à la suite de son développement (ex. : Carbone Organique Dissous (COD)).

  Les **mots clés** (5 à 10), en français et en anglais, suivront les résumés, sans acronymes.

- **Références bibliographiques**

  À l'intérieur du texte, les références doivent être signalées de la manière suivante : « D'après DE MARSILY (1981)… » ou « GIRARD *et al*. (1972) » – la date de publication entre parenthèses après le nom du ou des auteurs. Dans le cas de citations de trois auteurs et plus, utilisez l'abréviation *« et al. »* comme dans l'exemple précédent. Lors de citations multiples placer les références en ordre alphabétique. À la fin du texte, la liste des références doit être préparée par ordre alphabétique d'auteurs. Les mentions telles que « à paraître » doivent être proscrites. On doit toujours faire usage de l'abréviation internationale du titre du périodique indiquée en italique. Cette information est disponible dans le *World list of scientific periodicals*. Voir les exemples ci-après :

Articles dans des périodiques

LECOMTE J., MERICAM P., ASTRUC A., ASTRUC M., 1981. Oxygen elimination in the direct polarographic determination of trace metals in natural waters. *Anal. Chem., 53*, 2372-2374.

Livre

RODIER J., 1984. L'analyse de l'eau, 7^{e} édition ; DUNOD, Paris.

Chapitre de livre

AIKEN G.R., 1988. A critical evaluation of the use of macroporous resins for the isolation of aquatic humic substances. In *« Humic Substances and their Role in the Environment »*, FRIMMEL F.H. and CHRISTMAN R.F. [Ed.], pp. 15-28.

Compte rendu

GIRARD G., CHARBONNEAU R., MORIN G., 1972. Modèle hydro-physiographique. *Comptes rendus Symposium international sur les techniques de modèles mathématiques appliquées aux systèmes de ressources en eau.* Environnement Canada, Ottawa, 9-12 mai 1972, vol. 1, 190-205.

Rapport scientifique

MORIN G., FORTIN J.P., LARDEAU J.P., SOCHANSKA W., PAQUETTE S., 1981. Modèle CEQUEAU : manuel d'utilisation. INRS-Eau, Ste-Foy, Québec, Canada, *Rapport scientifique n° 93*, 449 p.

Thèse

LEFEBVRE E., 1990. Coagulation des substances humiques aquatiques par le fer ferrique en milieu aqueux. Effet de la préoxydation. Th. Doct. Univ. Poitiers, n° 324, 220 p.

- **Tableaux**

  Les tableaux doivent être présentés sur des feuilles séparées, en double interligne. Ils sont numérotés en chiffres arabes et surmontés d'un court titre en français et en anglais. De plus, les titres de l'ensemble des tableaux seront repris sur une page à part, intitulée « *Titres des tableaux* », page ne comptant pas dans le nombre permis. L'emplacement souhaité des tableaux dans le texte sera indiqué dans la marge.

- **Figures**

  Les figures comprennent les graphiques, les dessins, les cartes, et les photographies, en noir et blanc exclusivement. Les figures doivent être nettement lisibles, notamment après réduction, et porter des titres en français et en anglais. Elles sont numérotées en chiffres arabes, mais leur numérotation sera distincte de celle des tableaux, leurs titres seront reportés sur une page à part, intitulée « *Titres des figures* », ne comptant pas dans le nombre permis. Les originaux des figures ne sont exigés que lors de l'envoi final. L'emplacement souhaité des figures dans le texte sera indiqué dans la marge.

- **Équations et formules**

  Les équations et formules seront clairement établies et centrées entre les marges. Les numéros d'identification seront placés entre parenthèses à l'alignement de la marge droite du texte. Procédez de la même façon pour les équations de réactions chimiques.

- **Noms taxonomiques**

  Les taxons doivent être désignés conformément aux indications du *Germplasm Resources Information Network – (GRIN)*, accessible à (http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/genform.pl). La première fois que le nom de l'espèce apparaît dans le texte, on doit écrire intégralement le nom générique et le nom spécifique ; dans la suite du texte, on écrira seulement l'initiale du nom générique, suivie du nom spécifique en entier (ex. : *Escherichia coli* la première fois, puis *E. coli* par la suite).

- **Divers**

  Les mots à faire paraître en italique devront être écrits en *italique* directement ou, le cas échéant, soulignés.

- **Unités de mesures et abréviations**

  Les unités de mesures et les abréviations utilisées doivent être conformes au système international (SI). Les auteurs peuvent consulter le site Web de la *Revue* (http://www.rse.uquebec.ca) pour y trouver les symboles les plus fréquemment utilisés. Ils y trouveront, par ailleurs, d'autres informations complémentaires.

N.B.

Après acceptation de l'article et sa mise en page, une **épreuve** à relire sera soumise aux auteurs, accompagnée d'un **bon de commande de tirés à part**, en supplément des 35 exemplaires qui seront fournis gratuitement.